

PARCS AGRO-INDUSTRIELS EN RDC

TIRER LES LEÇONS DE LA DÉBÂCLE DE BUKANGA LONZO



PARCS AGRO-INDUSTRIELS EN RDC

TIRER LES LEÇONS DE LA DÉBÂCLE DE BUKANGA LONZO



The Oakland Institute

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Frédéric Mousseau. Il est le résultat d'une recherche de terrain effectuée par Oakland Institute et CEDEN (Cercle pour la défense de l'environnement) en juin 2018. Les informations et témoignages ont été obtenus par des entretiens individuels et des groupes de discussion avec les communautés locales, les anciens travailleurs du parc de Bukanga Lonzo, des experts et consultants en agriculture, des représentants de coopératives et d'organisations paysannes, des représentants religieux, ainsi que des responsables de l'administration locale. Nous les remercions tous et toutes d'avoir pris le temps de partager leurs points de vue et informations avec nous.

Nous sommes profondément reconnaissants aux nombreux donateurs individuels et fondations qui rendent notre travail possible. Merci !

Conception graphique: Amymade, amymade@gmail.com, amymade.com

Photo de couverture: terres défrichées au parc de Bukanga Lonzo

Ce rapport est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY-NC 4.0). Vous êtes libre de partager, copier, distribuer et transmettre ce travail sous les conditions suivantes:

Attribution: vous devez attribuer l'œuvre à l'Oakland Institute et à son auteur.

Non Commercial: Vous ne pouvez pas utiliser ce rapport à des fins commerciales.

Traductions: Si vous créez une traduction de ce rapport, veuillez ajouter la clause de non-responsabilité suivante à l'attribution: *La traduction n'a pas été effectuée par l'Oakland Institute et ne peut pas être considérée comme une traduction officielle de l'Oakland Institute, qui ne peut être tenu responsable du contenu ou des erreurs dans cette traduction.*

Toutes les questions sur les droits et les licences sont à adresser à:

The Oakland Institute
PO Box 18978
Oakland, CA 94619 USA
www.oaklandinstitute.org
info@oaklandinstitute.org

The Oakland Institute. 2019.

Résumé

En 2014, la République démocratique du Congo (RDC) lançait un programme visant à créer 22 parcs agro-industriels à travers le pays sur plus de 1,5 million d'hectares (ha).¹ Le premier de ces parcs a vu le jour la même année en tant que projet pilote à Bukanga Lonzo, à environ 260 km au sud-est de la capitale Kinshasa. Créé dans le cadre d'un partenariat public-privé entre le gouvernement et Africom Commodities (A.C.), une société sud-africaine, le parc occupe 80 000 ha de terres destinées à la production de maïs et autres produits agricoles. Le gouvernement a alloué 92 millions de dollars de fonds publics au parc, ressources devant être gérées par Africom.² Les activités ont démarré en 2014, avec des objectifs de production ambitieux. Le parc était alors salué comme un projet révolutionnaire pour le développement du pays. « Le temps est venu de transformer l'agriculture congolaise d'un secteur de subsistance en un puissant moteur de développement économique global », déclarait le président Joseph Kabila Kabange, en célébrant la première récolte du parc en mars 2015.³

Le plan ambitieux n'a cependant jamais été mis en œuvre. Trois ans après son lancement en grandes pompes, le projet pilote de Bukanga Lonzo s'effondrait en 2017. Le personnel sud-africain quittait le pays alors que les travailleurs locaux étaient licenciés. En juin 2018, Africom engageait une action en justice contre le pays devant la Cour internationale d'arbitrage de Paris pour non-paiement de leurs dépenses.⁴ Alors que les activités restent à l'arrêt, le gouvernement a annoncé en 2018 son intention de relancer le parc et de mettre en œuvre les 21 autres projets.⁵

Ce rapport analyse ce projet pilote et en tire des enseignements importants, qui devraient éclairer les futures décisions sur les investissements agricoles dans le pays et les plans du gouvernement et des deux institutions internationales qui encouragent et soutiennent les parcs agro-industriels, à savoir la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD).

Au-delà des nombreux problèmes identifiés dans la conception et la mise en œuvre du projet, ce rapport montre que les parcs agro-industriels sont une fausse bonne solution aux défis auxquels font face la RDC et l'Afrique en matière de systèmes alimentaire et agricole et de lutte contre la pauvreté.

Tout d'abord, la manière dont les terres ont été acquises correspond bien à la définition d'un accaparement de terres. Cela s'est fait de la manière la plus trompeuse et sans respecter les exigences légales qui auraient dû conduire à des évaluations, consultations et négociations appropriées. Les populations locales ont été induites en erreur sur l'objet du projet et sur les avantages escomptés. Elles ont été trompées en cédant leurs terres par la signature d'« Actes d'engagement » qui n'étaient en fait que des reçus pour des marchandises qu'on leur offrait « contre » leurs terres. Aujourd'hui, elles ont perdu l'accès à leurs terres et sont confrontées à la violence et à la répression

de la part des forces de police affectées au parc. En outre, le projet industriel a eu pour conséquence la pollution de leur environnement et l'utilisation incontrôlée de produits chimiques nocifs, tels que le glyphosate,⁶ alors que les rivières situées à proximité du parc constituent la principale source d'eau pour la consommation humaine, la toilette et les jardins des villages environnants.

Bien que le succès du parc ait été célébré dans les médias et lors d'événements publics, un audit fuité du projet⁷ fournit un tableau accablant de sa conception et de sa gestion. Il identifie de nombreux problèmes de mauvaise gestion et soulève de sérieuses suspicions de détournement de fonds et de corruption. La recherche effectuée par l'Oakland Institute et le Cercle pour la défense de l'environnement (CEDEN) confirme que la gestion de la production et des intrants agricoles a été désastreuse. Par exemple, d'importantes quantités de maïs du parc n'ont jamais été expédiées et ont été laissées à pourrir sur place, pour ensuite devoir être enterrées avec des intrants chimiques périmés dans l'enceinte du parc.⁸

Le rapport révèle également la création d'une société minière en 2015 sous couvert du parc, qui, loin de l'objectif déclaré de sécurité alimentaire, avait pour but « la prospection, la recherche, l'exploitation, le traitement et les opérations connexes dont la commercialisation de substances minérales valorisables. »⁹ Enfin, le rapport détaille des pratiques épouvantables en matière de droits du travail et de conditions de travail pour les travailleurs locaux, notamment des licenciements collectifs du jour au lendemain en réaction à des grèves. Le personnel en incapacité à la suite d'accidents du travail se plaint de ne pas avoir reçu de soins adéquats, d'avoir perdu leur emploi et qu'au moins une personne est décédée des suites d'un accident du travail.

Alors que ce premier parc a été conçu comme un projet pilote, bon nombre des problèmes identifiés dans ce rapport ne constituent pas des erreurs qui peuvent être corrigées et risquent fortement de se reproduire lors de la création de tout futur parc. Les parcs agro-industriels sont un mauvais modèle, basé sur de mauvaises hypothèses pour la RDC. Alors qu'il ne fait aucun doute qu'investir dans l'agriculture congolaise doit être une priorité, l'agriculture industrielle menée par des investisseurs étrangers n'est pas la solution pour améliorer la productivité et les revenus des ruraux congolais.

Il n'est par ailleurs pas correct d'affirmer que les Congolais sont principalement des agriculteurs de subsistance car la plupart d'entre eux produisent en fait à la fois pour leur propre consommation et pour le marché. La vente de produits agricoles fournit 97% du revenu des paysans dits de subsistance. Cependant, ils sont confrontés à de nombreuses contraintes pour produire et commercialiser leurs cultures, telles que des infrastructures de transport et de stockage médiocres, des coûts de transport élevés et un manque de pouvoir de négociation avec

les intermédiaires. En conséquence, ils tirent peu de revenus de leur production et n'ont aucune ressource à investir dans leurs fermes.

Comme le demandent les organisations paysannes, plutôt que de prendre leurs terres pour les parcs agro-industriels, il faudrait répondre aux besoins des paysans, notamment en termes d'accès à de bonnes semences et au crédit, du transport, de la transformation et de la commercialisation de leur production.¹⁰

Les parcs agro-industriels suivent un modèle de développement que la Banque mondiale met en avant depuis plusieurs années en Afrique en encourageant les pôles de croissance, les corridors de développement et les zones d'investissement spéciales afin d'y attirer les investissements étrangers.¹¹ Elle est en droite ligne avec les efforts déployés par la Banque pour privatiser les terres publiques et coutumières et les rendre disponibles pour l'agriculture industrielle.¹²

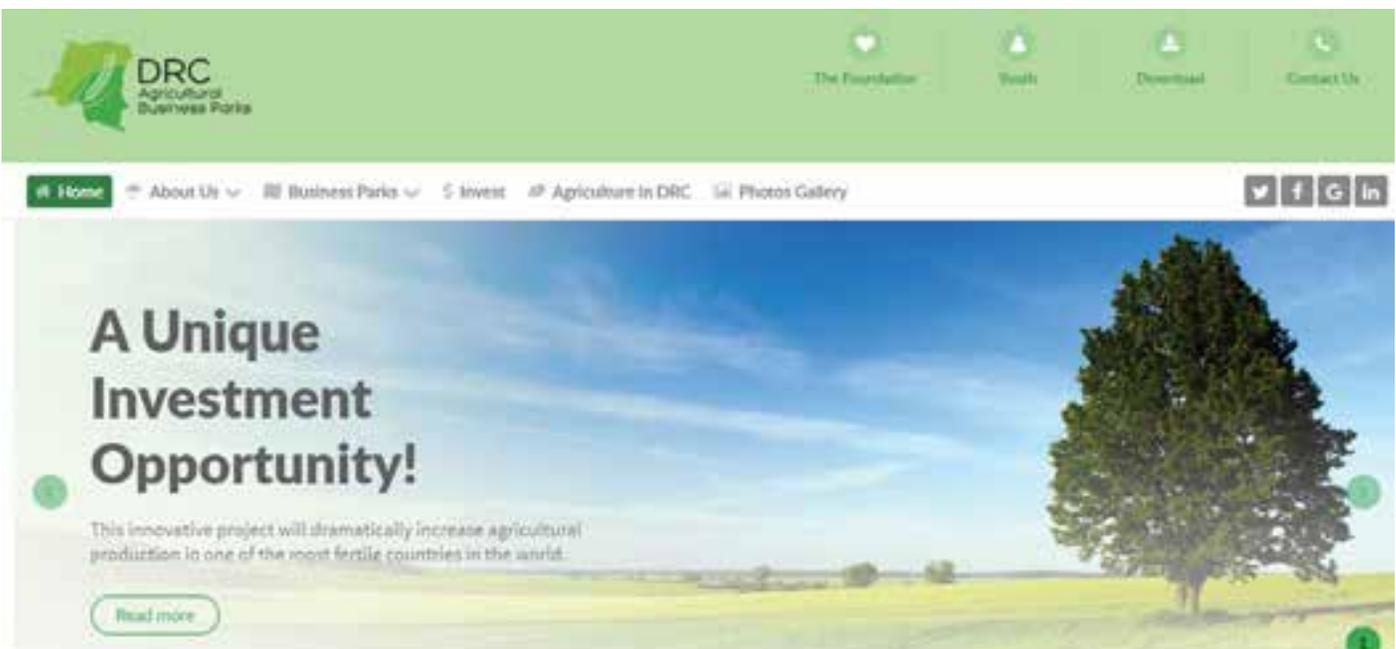
Avec la BAD et le gouvernement, la Banque mondiale offre des millions d'hectares de terres de RDC aux investisseurs potentiels dans les parcs agro-industriels.¹³ La Banque mondiale et la BAD sont les principaux financeurs de cette stratégie: elles sélectionnent les sites potentiels, financent et mènent des études de faisabilité pour les parcs, tout en ignorant de manière flagrante de nombreuses questions détaillées dans ce rapport, notamment l'accaparement des terres des communautés locales.¹⁴

Deux banques internationales qui sont censées être en

charge du développement concentrent donc leurs efforts sur la mise à disposition de terres pour des entreprises privées. C'est étonnant dans un pays qui a déjà connu des décennies d'exploitation de ses ressources naturelles avec peu ou pas de retour positif pour la population. Les deux institutions n'ont d'ailleurs toujours pas démontré comment donner plus de ressources naturelles aux investisseurs étrangers finira par produire des résultats tangibles en matière de développement pour la population.

En 2009, le gouvernement publiait sa Note de politique agricole et de développement rural (NPADR),¹⁵ qui présentait une vision détaillée du développement agricole du pays et des actions nécessaires pour améliorer la production et les revenus des ruraux congolais. Cette politique est restée lettre morte, malgré une loi agricole de 2011 censée la mettre en œuvre.¹⁶ L'accent a été mis sur les parcs agro-industriels, qui, comme dans le cas de Bukanga Lonzo, ne contribuent pas aux objectifs de la politique agricole du pays, mais permettent l'accaparement des terres des communautés locales.

Il est temps que le gouvernement congolais, ainsi que ses bailleurs, la Banque mondiale et la BAD, tirent les leçons de la débâcle de Bukanga Lonzo et renoncent à leur projet d'établir de nouveaux parcs dans le pays. Les millions dépensés à Bukanga Lonzo montrent que des fonds sont disponibles. Reste la volonté politique du gouvernement de mettre en œuvre une politique agricole qui permettra au pays d'éradiquer la faim et la pauvreté de manière efficace et durable.



Capture d'écran du site web <http://agroparksdrc.com>

Introduction

La République démocratique du Congo (RDC) est le deuxième plus grand pays d'Afrique avec une superficie de 2,3 millions de km².¹⁷ Après son indépendance de la Belgique en 1960, le pays a connu une longue dictature et une période d'instabilité, mêlant troubles politiques et conflits armés, mouvements de sécession et interventions étrangères. Le pays connaît encore des conflits aujourd'hui dans différentes régions. Les Nations Unies y ont entretenu une mission de maintien de la paix pendant 23 des 58 années qui ont suivi l'indépendance. La mission actuelle, la MONUSCO, comptait plus de 16 000 soldats étrangers en 2018.¹⁸

La RDC est connue pour l'abondance de ses ressources naturelles, les plus grandes réserves de diamants au monde et d'importantes réserves d'autres minéraux, notamment le cuivre, l'or, le cobalt, les terres rares, la cassitérite et la columbite-tantalite (coltan).¹⁹ Au cours des dernières décennies, les investissements étrangers dans le pays se sont largement confinés à l'extraction de ressources (minières et forestières). Cette exploitation des ressources naturelles est intimement liée aux violents conflits qui ont sévi dans différentes régions du pays, faisant payer le prix fort à sa population de 77 millions d'habitants (en 2018).²⁰

Dans ce qu'on appelle communément la « malédiction des ressources »,²¹ des décennies d'extraction de ressources n'ont pas amené de développement tangible pour le pays. Malgré l'abondance de ses ressources naturelles et son climat relativement favorable à la production agricole, la RDC est le pays d'Afrique où la prévalence de malnutrition chronique est la plus élevée, touchant plus de 42% des enfants de moins de cinq ans en 2017.²² L'espérance de vie y est de 59 ans et l'indice de développement humain reste parmi les plus bas au monde (176ème).²³

Bien que l'agriculture ne représente que 18% du produit intérieur brut de la RDC,²⁴ elle constitue le principal moyen de subsistance de la majorité de la population, qui reste



Entrée du parc

essentiellement rurale (60%).²⁵ Malgré ses vastes ressources en terres et en eau, la RDC est structurellement un pays à déficit vivrier, devant importer pour un milliard de dollars de produits alimentaires par an.²⁶

En 2013, le gouvernement lançait son Plan national d'investissement agricole doté d'un budget de 5,7 milliards de dollars.²⁷ L'objectif déclaré du plan était de lutter contre la sous-nutrition et l'insécurité alimentaire, de réduire les importations alimentaires et d'assurer une croissance économique durable. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement adoptait une double stratégie, censée soutenir les exploitations familiales et les grandes entreprises agroalimentaires.²⁸ Affirmant que la RDC dispose de 75 millions d'hectares de terres agricoles disponibles, dont seulement 10 millions sont actuellement utilisés,²⁹ le gouvernement tient à attirer les agro-industries et les investisseurs pour développer la production agricole à grande échelle.³⁰ C'est dans ce contexte que la RDC s'est engagée en 2014 dans un plan visant à créer 22 parcs agro-industriels d'une superficie comprise entre 1 000 ha et 150 000 ha sur l'ensemble du pays, soit plus de 1,5 million d'hectares au total.³¹ La même année, le premier de ces parcs était lancé à titre de projet pilote à Bukanga Lonzo.

La débâcle de Bukanga Lonzo

Le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo a été créé dans le cadre d'un partenariat public-privé entre le gouvernement et une société sud-africaine, Africom Commodities (A.C.). La société créée par ce partenariat, la Société d'exploitation du Parc Agro-Industriel de Bukanga Lonzo SA (SEPAGRI SA), devait utiliser 80 000 ha de terres pour de la production agricole. La production a commencé avec le maïs en 2014 et devait s'étendre à d'autres produits (manioc, soja, légumes) ainsi qu'à l'élevage (en utilisant comme aliment le maïs produit).³²

La création du parc a impliqué la construction d'infrastructures, notamment de routes, de bâtiments, de centrales électriques et de systèmes d'approvisionnement en eau. Les silos à grain ont été construits avec une capacité de 40 000 tonnes (t). La production devait être hautement mécanisée, la société ayant acheté quelques 300 machines, plus de 50 tracteurs et deux avions pour la pulvérisation.³³ Environ 300 locaux ont été embauchés pour le projet, sous la direction d'une équipe de cadres et techniciens sud-africains.³⁴

Créé à quelque 260 km au sud-est de Kinshasa, le parc a été conçu dans l'objectif de créer une chaîne d'approvisionnement directe du site de production aux magasins de vente au détail à Kinshasa. Six mini-marchés ont été installés à Kinshasa pour vendre la production du parc directement aux consommateurs.³⁵

5 000 ha de maïs ont été plantés en septembre 2014, desquels 20 000 tonnes auraient été récoltées en mars 2015.³⁶ La superficie plantée en maïs devait passer à 50 000 ha en six ans. Le manioc a été mis en culture en 2017 sur 60 ha. Il était prévu de l'étendre à 1 000 ha et de répartir la production pour moitié dans le parc et pour moitié dans les villages environnants.³⁷

Les objectifs de production des différentes cultures étaient très ambitieux, notamment la production de 500 tonnes de fruits et légumes par jour, 365 jours par an³⁸, la production journalière de 20 tonnes de farine de manioc, de 80 à 100 tonnes de manioc à récolter et à traiter chaque jour. La production de maïs sur 50 000 ha devait atteindre 350 000 tonnes par an.³⁹

Ce plan ambitieux n'a jamais été mis en œuvre. Après les 5 000 ha plantés la première année, la surface cultivée a été réduite à 3 000 ha l'année suivante, puis à 2 000 en 2016.⁴⁰

Trois ans après son lancement, le parc pilote de Bukanga Lonzo s'est effondré en 2017. L'activité a cessé après qu'Africom, la société qui gérait le parc, a quitté le pays, affirmant qu'elle n'avait pas été payée par le gouvernement depuis près d'un an.⁴¹ Son personnel sud-africain a quitté le parc en août 2017. Selon le directeur général d'Africom, Christo Grobler, le problème était lié aux coûts élevés et au manque de fiabilité



Mini Marché à Kinshasa (capture d'écran d'une vidéo promotionnelle de Bukanga Lonzo)

du gouvernement qui changeait d'avis au jour le jour quant à l'orientation du projet. Il a ajouté qu'Africom avait subi plus de 50 millions de dollars de pertes à Bukanga Lonzo.⁴²

Au début de 2018, il ne restait qu'une vingtaine d'employés. Des machines, y compris des tracteurs, deux avions et d'autres équipements, étaient laissés sur le site sans entretien.⁴³

Alors que le gouvernement avait célébré à maintes reprises le succès de Bukanga Lonzo au cours des trois premières années,⁴⁴ en mai 2018, le Ministre de l'Economie, Joseph Kapika, reconnaissait finalement que Bukanga Lonzo avait « complètement échoué » et en imputait la faute à la société sud-africaine.⁴⁵

En juin 2018, Africom Commodities lançait une action en justice contre le pays pour non-paiement de ses dépenses. La société a déposé un recours devant la Cour internationale d'arbitrage de Paris et demandé la somme de 19,79 millions de dollars.⁴⁶ En dehors de cette annonce, étonnamment pour un grand groupe international comme celui-ci, la société semble avoir fermé son site web et cessé toute communication publique mi-2017.

Entre temps, le gouvernement a annoncé son intention de relancer le parc en mettant l'accent sur l'élevage,⁴⁷ tout en recherchant de nouveaux partenaires et financeurs pour le projet. La Banque africaine de développement (BAD), sollicitée pour contribuer au financement de cette relance,⁴⁸ a effectué à cette fin plusieurs évaluations et études en 2018. L'avenir du projet n'est pas clair au moment de la rédaction de ce rapport, mais des leçons essentielles peuvent être tirées de cette débâcle.



Diagnostic d'un échec

L'ACCAPAREMENT DES TERRES DES COMMUNAUTÉS LOCALES

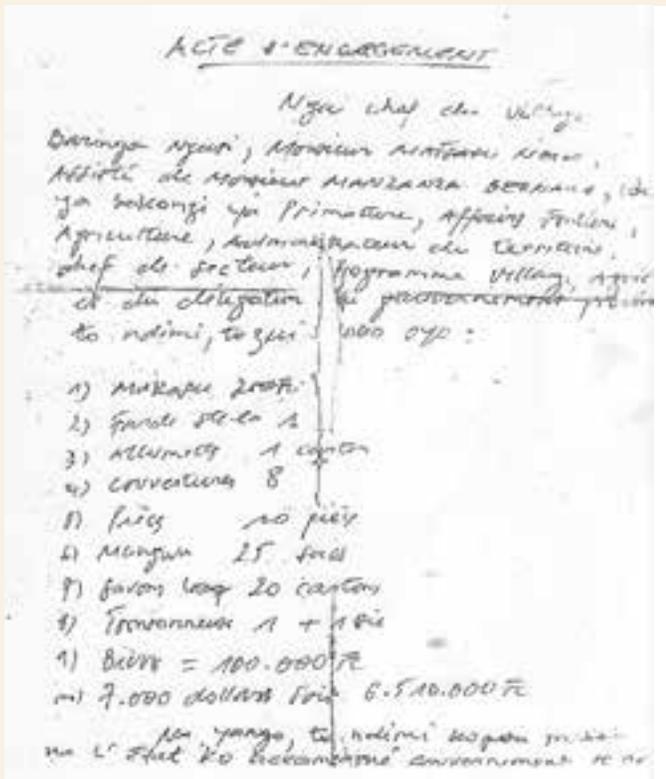
Au moins neuf villages, avec plus de 5,000 personnes, ont perdu leurs terres pour le parc de Bukanga Lonzo: Baringa Ngasi, Famwe 1, Famwe 2, Kitoka1, Kitoka 2, Kinsiemi, Mumbanu, Mvula Banku, et Tandudi.⁴⁹ L'acquisition des terres pour le projet s'est faite de la manière la plus trompeuse. Les communautés locales ont été initialement informées que le gouvernement allait créer un « village agricole » qui apporterait le développement et soutiendrait les paysans locaux. Dans ce qui rappelle tristement les pratiques coloniales, les communautés locales ont ensuite reçu un lot de marchandises pour lesquelles les chefs des terres, représentant les villages concernés ont dû signer des « Actes d'engagement. » Ces « Actes d'engagement » étaient des reçus pour les marchandises livrées, mais comme ils le comprendront plus tard, signifiaient également leur engagement pour la cession des terres.

Dans leur esprit, accepter de recevoir ces cadeaux ne revenait

pas à céder leurs terres mais représentait un geste symbolique pour l'accueil d'un projet dans lequel ils s'attendaient à participer et à bénéficier.

Trompés sur le projet, les communautés locales étaient initialement enthousiastes des promesses faites avant la création du parc. Elles se trouvèrent cependant vite frustrées et déçues. Le « village agricole » annoncé s'est révélé être un parc industriel sur leurs terres ancestrales auxquelles la police et les agents de sécurité leurs refusaient désormais l'accès. Les villageois se plaignent de ce que, contrairement à ce que prétend le gouvernement, ils n'ont pas été impliqués dans la mise en place du projet à Bukanga Lonzo et qu'ils n'ont pas bénéficié des activités du parc.⁵⁰ Alors que la société avait promis «des écoles, des cliniques, des églises et tout ce qui est nécessaire à la vie moderne» et affirmait que de l'eau potable et de l'électricité étaient fournies aux villages environnants,⁵¹ aucune de ces promesses n'a été tenue pour ceux-ci.⁵²

ACTE D'ENGAGEMENT UTILISÉ POUR ACQUÉRIR LES TERRES DE BARINGA NGASI EN JUILLET 2014



- 1) 2 000 FC (1,25 dollar) de noix de cola (makasu)
- 2) Farde stela (cigarettes)
- 3) 1 carton d'allumettes
- 4) 8 couvertures
- 5) 10 pagnes
- 6) 25 sacs de sel (mungwa)
- 7) 20 cartons de savon
- 8) 1 tronçonneuse
- 9) 100 000 FC (62 dollars) de bière
- 10) 7 000 dollars
- (11) 1 moto Haogin

Les terres allouées seront aménagées non seulement pour une production alimentaire efficace, mais aussi pour l'élevage et plusieurs villages seront électrifiés, afin de préserver ce nouveau développement sorti de la terre, avec des écoles, des cliniques, des églises et tout ce qui est nécessaire à la vie moderne [...] Des entreprises d'électricité ont mis en place un système complexe et efficace pour permettre l'irrigation sur ces terrains accidentés et pour alimenter les villages en électricité. Cela permet au système d'irrigation de pomper de l'eau dans les champs où elle sera nécessaire tant pour obtenir de superbes rendements que pour l'usage domestique.

Africom Commodities⁵³

Ils n'ont apporté de l'électricité qu'au parc, pas aux villages environnants.

—Père Anaclet, Supérieur Provincial de la Congrégation du Saint Sacrement⁵⁴

« Nous avons été trompés. »

—Chef Mbuma Mpawa de Mwala Banku⁵⁵



Capture d'écran de la vidéo promotionnelle qui prétend que le parc a amené de l'eau potable dans les villages environnants

Les communautés locales se sont officiellement plaintes dans plusieurs lettres adressées au président de la RDC et lors de réunions avec des représentants du gouvernement.⁵⁶ Elles soulignent les nombreux problèmes rencontrés avec la mise en place du projet:

- l'opacité de l'acquisition de terres
- le manque de concertation avec les populations locales
- L'absence de contrat entre l'entreprise et les locaux
- Le déplacement forcé d'agriculteurs locaux

- Le manque d'informations sur la surface réelle et les limites du parc
- L'absence de compensation pour la perte de terres et le déplacement forcé
- L'utilisation massive de produits chimiques polluants
- Le manque de reconnaissance des droits fonciers coutumiers des populations locales.

Les pétitions et les lettres qu'elles ont envoyées semblent être restées lettres mortes jusqu'à présent.

Il n'y a pas de pire tristesse que de perdre sa terre ancestrale.

—M. Akuben Baben, Coopérative Bucopac, Bukanga Lonzo⁵⁷



**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO
LES RESSORTISSANTS DU SECTEUR
DE BUKANGA-LONZO**

**DOCUMENTS DES RECLAMATION DES
CHEFS DE TERRE ET DE LA
COMMUNAUTE DE BUKANGA-LONZO AU
SUJET DE L'OCCUPATION DU PARC**

Année 2014-2015

- a) Apprécier nos doléances, constater avec nous les imperfections flagrantes entrachées à la procédure d'acquisition des terres par le parc agro-industriel.
- b) Recevoir éventuellement les chefs de terres qui vont ici à Kinshasa tous deux semaines, accompagnés de notables et experts du secteur, pour des simples informations.

Fait à Kinshasa, le 17/12/2014

Pour la Communauté des Ressortissants de BUKANGA-LONZO

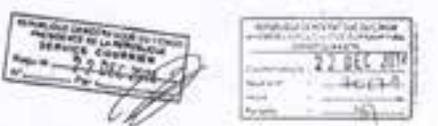
1. LES CHEFS DE TERRES

N°	NOM et POST NOM	GROUPEMENT	QUALITE	Signature
01	NYASHI NIMUNYACA	BARIKOK	Chef de Terre	
02	MIROBA NANE	KISIA	CHIEF DE TERRE	
03	MURINDA NGAMU	BITADI	Chef de groupement	
04	MUNGESE NYANU	KISIA/ MUNGA BANGU	Chef de Terre	
05	KIMUNYI NGEMBE	Ketsongo	Chef de groupement	



N°	NOM et Post. nom	Qualité	Téléphone	Signature
24	NYASHI - SIMON	Chf. de terre	0892311300	
25	ELIKOLO BISA KIMBA	Not. de groupement	084667026	
26	NGANI NGANI	Not. de groupement	0892305488	
27	MURINDA NGAMU	Chf. de terre	0892366238	
28	FUEL LAMBA BANGU	Chf. de terre	0892365062	
29	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
30	KATA NGANI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
31	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
32	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
33	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
34	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
35	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
36	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
37	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
38	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
39	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
40	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
41	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
42	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
43	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
44	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
45	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
46	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
47	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
48	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
49	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
50	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
51	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
52	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
53	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
54	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
55	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
56	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
57	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
58	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
59	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	
60	NYASHI NGANI	Chf. de terre	0892365062	

Communauté des Ressortissants du Secteur de BUKANGA-LONZO
Kinshasa - RDC



Monsieur le Président de Son Excellence Joseph KABANGE,
Président de la République Démocratique du Congo
(Avec l'expression de nos hommages les plus affectueux)



Décembre 2014

Lettres et pétitions des chefs et des communautés détaillant leurs doléances sur le projet



Ils nous disent que toutes nos terres appartiennent à l'État. Nous avons hérité de ces terres de nos ancêtres. C'est là qu'ils sont enterrés. Ces terres ne peuvent être vendues et nous devons les préserver pour les générations futures.

–Chef Nzasi Ndukupala de Baringa Ngasi⁶⁴

L'ACQUISITION DES TERRES A VIOLÉ LES DROITS FONCIERS ET LES LOIS NATIONALES

Confrontés aux représentants des communautés lors de réunions publiques, les officiels du gouvernement ont lancé l'argument ultime que « la terre appartient à l'État et non au peuple ». ⁵⁸ Pourtant, s'il est bien exact que la loi foncière congolaise établit que toutes les terres appartiennent à l'État, ⁵⁹ cela ne veut pas dire que les communautés locales n'avaient pas leur mot à dire dans l'attribution de leurs terres coutumières au parc. Notre recherche démontre en réalité que l'acquisition de terres pour le parc s'est faite en violation des lois nationales.

Les droits fonciers coutumiers sont reconnus par la loi congolaise. Selon la loi 11/022 du 22 décembre 2011 (art. 18), « Il est reconnu à chaque communauté locale les droits fonciers coutumiers exercés collectivement ou individuellement sur ses terres conformément à la loi. L'ensemble des terres reconnues à chaque communauté locale constitue son domaine foncier de jouissance et comprend des réserves des terres de cultures, de jachère, de pâturage et de parcours, et les boisements utilisés régulièrement par la communauté locale. » ⁶⁰

La même loi qui établit la propriété des terres de l'État ⁶¹ exige également, comme indiqué par les articles 193, 194 et 195, que l'attribution d'une concession foncière soit soumise à un certain nombre d'étapes et de procédures juridiques, y compris un examen physique du terrain, une identification de tous les propriétaires fonciers coutumiers, une consultation adéquate de toutes les populations concernées, un affichage et une information publiques, etc. ⁶² Aucune de ces procédures n'a été suivie à Bukanga Lonzo.

Les habitants n'ont pas été consultés et n'ont pas donné leur accord pour la création du parc. Aucun document officiel n'a été

affiché ou fourni aux communautés locales, qui sont choquées et constatent avec humiliation que l'acte d'engagement qu'elles ont signé pour les quelques marchandises reçues puisse être considéré comme un accord officiel de cession de leurs terres. ⁶³

Faisant fi des lois nationales, le processus d'acquisition des terres a également violé le principe internationalement reconnu de consentement libre, préalable et éclairé des communautés locales, les populations locales ayant été induites en erreur sur l'objet du projet et sur les avantages escomptés.

Pour les grandes entreprises agro-industrielles ... [en RDC], la faible disponibilité de terres sécurisées est une contrainte majeure. En pratique, le marché foncier se caractérise par: (i) un risque élevé de litiges résultant du dualisme du régime foncier (droit écrit contre droit coutumier oral); ii) la lenteur de l'accès à la terre en raison de la lourdeur des procédures administratives; et (iii) l'absence de cadastre rural.

–Banque mondiale⁶⁵





Des villageois de Baringa Ngasi décrivent des exactions commises par la police au parc

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Au-delà des violations des droits fonciers coutumiers, la création du parc a conduit à de multiples incidents violents affectant les villageois de la région.

Bien que la société ait embauché quelques centaines de personnes (entre 300 et 500 selon les sources),⁶⁶ beaucoup ne venaient pas des villages adjacents au parc qui avaient perdu des terres pour le projet. En outre, l'offre d'emploi était relativement faible dans une province de près de 3 millions d'habitants, avec des dizaines de milliers de personnes vivant à proximité immédiate du parc. En conséquence, de fortes attentes ont été créées parmi la population locale, ce qui a amené de nombreux habitants à se rendre au parc avec l'espoir d'un emploi. Selon plusieurs témoins, cela aurait été à l'origine de nombreux incidents violents, les villageois locaux à la recherche d'un emploi dans le parc ayant été arrêtés et battus par la police. Dans plusieurs cas, des hommes ont été fouettés, attachés à un arbre, face au tronc, dans une posture dite de « marié à un arbre ».⁶⁷



Un des villages qui a perdu des terres pour le parc

Nous avons écrit au Président parce que nos enfants étaient arrêtés et torturés.

—Chef Nzasi Ndukupala, Baringa Ngasi⁶⁸

MARIÉ À UN ARBRE

L'interdiction d'accès aux terrains occupés par le parc est une autre cause de violence. Bien que le parc n'ait jamais été clairement délimité, les personnes découvertes en train de le traverser sont arrêtées et battues, un problème soulevé à plusieurs reprises par les villageois de la région. Les rencontres avec la police ont parfois été fatales, comme ce fut le cas au début de février 2017, lorsque Paul Kweyi Sakumuna fut arrêté. Portant un fusil, il allait chasser dans la savane. Il a été battu, maintenu en prison dans la ville voisine de Kenge pendant deux jours, puis autorisé à rentrer chez lui. Selon les villageois, M. Sakumuna serait décédé deux jours plus tard, le 4 février 2017. Ces allégations, confirmées par plusieurs villageois, n'ont pu être corroborées par d'autres sources mais méritent manifestement une enquête officielle.

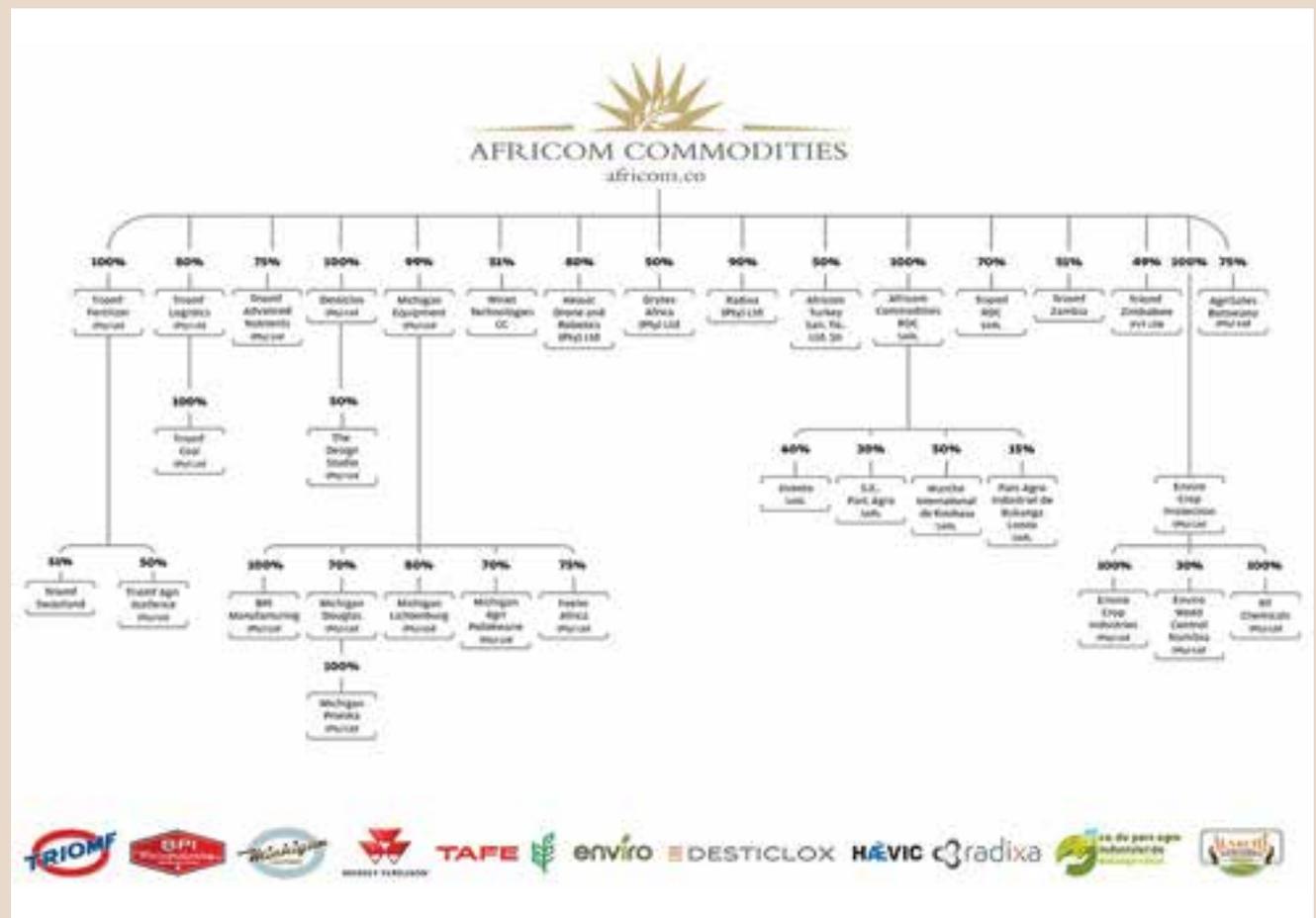
AFRICOM COMMODITIES

Fondée en 2011, Africom Commodities est une société holding sud-africaine comptant une trentaine de filiales actives dans la production et le commerce de produits agricoles, notamment des engrais sous la marque Triomf, mais également d'autres intrants tels que les pesticides et les semences, ainsi que des machines agricoles.⁶⁹

Africom Commodities RDC, filiale établie en RDC, était actionnaire de plusieurs des sociétés impliquées dans le parc, dont 15% de la SARL Parc agro-industriel de Bukanga Lonzo, 50% de la SARL Marché international de Kinshasa, 30% dans la SARL Société d'exploitation parc agro-industriel et 60% dans la SARL Jivento. En outre, la société contrôle la SARL Triomf RDC, qui produit et commercialise des engrais de marque Triomf dans le pays.⁷⁰ Comme détaillé plus bas dans le rapport, une des constatations majeures de l'audit réalisé par Ernest & Young en 2015 est qu'Africom a principalement acheté des biens et services à ses sociétés sœurs sans procédure d'appel d'offre.

Le site web de la société sud-africaine www.africom.co a été fermé à l'été 2017, à peu près au moment où le personnel sud-africain quittait le pays. En juin 2018, Africom intentait une action en justice contre le pays pour non-paiement de leurs dépenses devant la Cour internationale d'arbitrage de Paris et réclame 19,79 millions de dollars d'impayés.⁷¹

ORGANIGRAMME D'AFRICOM (2016)⁷²





Des villageoises de retour de pêcher dans la rivière Lonzo, qui borde le parc

POLLUTION ET RISQUES SANITAIRES

La pollution de l'environnement et l'utilisation incontrôlée de produits chimiques nocifs par le projet constituent un autre problème important soulevé par la population locale.

C'est une préoccupation légitime puisque les comptes de la société indiquent des achats massifs de différents produits chimiques pour le projet. Le produit le plus acheté était le glyphosate, avec près de 60 000 litres acquis.⁷³ La pollution est une grave préoccupation compte tenu de la dangerosité du glyphosate, reconnu responsable de cancer⁷⁴ et autres risques pour la santé. Comme cela a été démontré dans d'autres pays, les risques semblent encore plus élevés avec la pulvérisation aérienne de l'herbicide, avec des effets néfastes sur la santé

des populations environnantes (notamment maladies de peau, problèmes respiratoires, fausse couche, etc.).⁷⁵ De plus, l'épandage aérien est souvent responsable de la dérive des produits pulvérisés sur les terres voisines, avec des effets très destructeurs pour les cultures et le bétail.⁷⁶

De plus, le parc est entouré de terres agricoles, et surplombent les rivières Lonzo et Kwango, qui constituent les principales sources d'eau pour la consommation humaine, la baignade et le jardinage des villages environnants. Au delà de la pollution de l'environnement, cette utilisation non contrôlée de produits chimiques constitue donc une menace directe pour la santé et le bien-être des habitants.

MAUVAISE GESTION ET SUSPICIONS DE DÉTOURNEMENT DE FONDS ET DE CORRUPTION

Par ailleurs, l'audit fuité du projet réalisé en 2015 par Ernest & Young pour le compte du Ministère des finances⁷⁷ fournit une image accablante de sa conception et de sa gestion. Selon l'audit, l'État a dépensé plus de 100 millions de dollars de fonds publics dans le projet, dont plus de 53 millions directement versés à Africom, le partenaire sud-africain.

Les constatations de l'audit incluent entre autres:

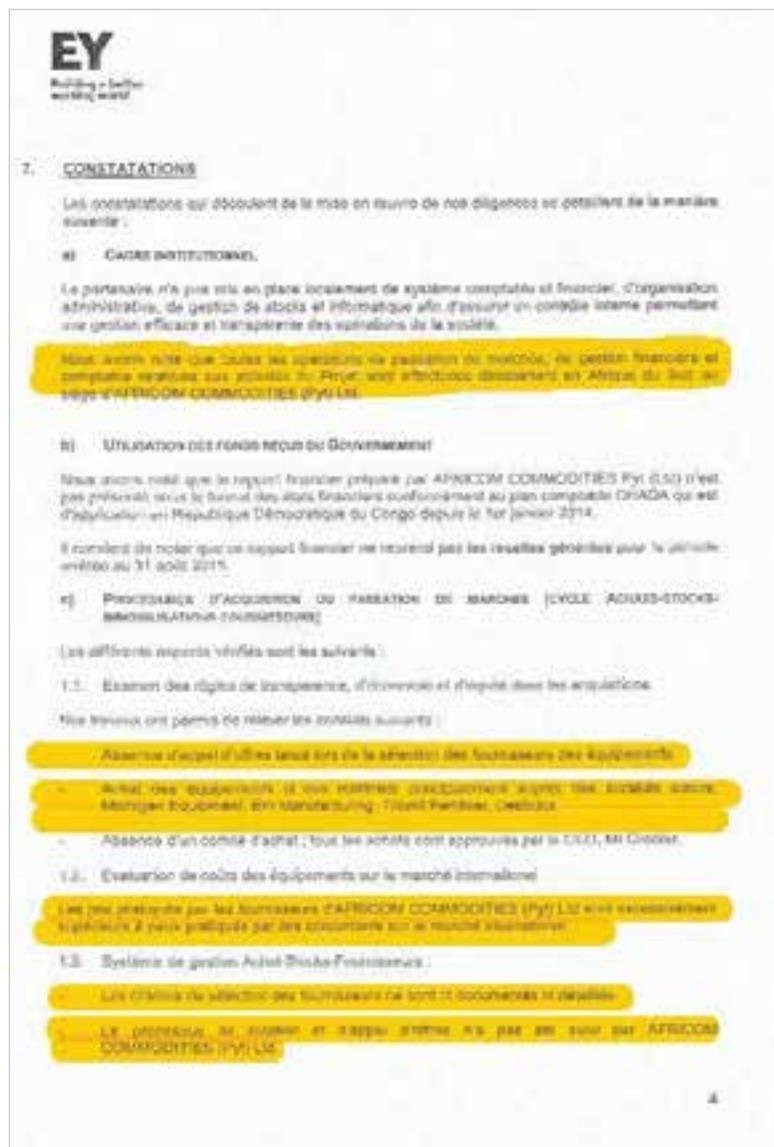
- Le manque de responsabilité financière pour le projet, toute la comptabilité financière étant réalisée en Afrique du Sud, en violation des lois congolaises;

- Le refus de la société de produire certaines informations financières, des informations sur le chiffre d'affaires, les ventes, les achats, les comptes bancaires, etc.
- L'absence d'avis d'appel d'offres pour l'achat d'équipements et de fournitures par le partenaire sud-africain Africom;
- Des sommes manquantes dans les flux financiers entre le gouvernement et Africom;
- L'absence d'inventaire physique des stocks;
- Une forte suspicion de surévaluation de certains services payés.

Sur la base de ces conclusions, la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (LICOCO) a demandé fin 2017 au Procureur général de la République de se saisir de l'affaire Bukanga Lonzo, affirmant que « des millions de l'Etat avaient enrichi 'illégalement' certaines autorités congolaises et les responsables du projet. »⁷⁸ LICOCO accuse des responsables gouvernementaux de la mauvaise gestion de 92 millions de dollars alloués au projet.⁷⁹

Bien que le succès du parc ait été bruyamment claironné dans les médias et lors d'événements officiels, la gestion de la production et des intrants agricoles a été désastreuse. Des quantités de maïs produites dans le parc n'ont jamais été expédiées et furent laissées à pourrir sur place. Plusieurs anciens ouvriers agricoles témoignent qu'ils furent chargés d'enterrer de grandes quantités de maïs pourri et d'engrais chimiques périmés dans le parc.⁸⁰

En outre, selon des agronomes locaux,⁸¹ le sol sablonneux de la zone choisie pour le parc ne convient pas à la culture du maïs, ce qui interroge sur les raisons qui ont amené au choix de cette culture. Un expert agricole local affirme également que l'expérience de *Moulins du Congo*, un autre projet important dans la région, montre que la culture du maïs dans la région n'est possible qu'avec une forte consommation d'engrais chimique, ce qui entraîne la chute de la fertilité du sol après



quelques années. Les *Moulins du Congo* auraient ainsi cessé la production de maïs sur leur exploitation de 10 000 ha, car une agriculture intensive entraînait une perte de fertilité des sols et une baisse des rendements au fil du temps.⁸²

DROITS DU TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

D'anciens travailleurs du parc témoignent de pratiques de travail terribles et de l'attitude des cadres sud-africains. Alors que les vidéos du parc montraient des infrastructures de vie modernes pour les travailleurs, celles-ci n'expliquaient pas que les logements étaient construits pour le personnel de direction, tandis que la plupart des travailleurs devaient construire leurs propres huttes avec des branchages et des feuilles dans un coin différent du parc.⁸³ En 2015, les travailleurs se sont mis en grève parce que la direction leur a coupé l'alimentation en eau potable. En réponse, entre 100 et 150 travailleurs ont été

licenciés du jour au lendemain. En février 2016, 152 travailleurs ont été à nouveau licenciés du jour au lendemain.

Plusieurs témoins ont également affirmé qu'un homme de 36 ans, Nzoko Pasi, est mort quelques jours après avoir été aspergé de produits chimiques sur le visage et les yeux alors qu'il manipulait des produits chimiques sans équipement. De même, monsieur Ngonzo Ngu, ayant perdu son œil dans les mêmes conditions a été licencié, sans dédommagement, le 5 février 2015.⁸⁴

ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE OU S'ACCAPARER DES RESSOURCES MINIÈRES?

Une des découvertes surprenantes de la recherche est la création d'une société minière en 2015, sous le couvert du parc. La société Lonzo Natural Resources SARL, dirigée par Christo Grobler, directeur général d'Africom, a été créée par un consortium rassemblant Africom et plusieurs sociétés affiliées (voir tableau ci-dessous). Il s'agit notamment du Groupe Jivento, filiale d'Africom, et Agri-Kwango SARL, également dirigée par Christo Grobler.⁸⁵

Loin de l'objectif déclaré de promotion de la sécurité alimentaire, la nouvelle société a été créée pour « la prospection, la recherche, l'exploitation, le traitement et les opérations connexes dont la commercialisation de substances minérales valorisables ». ⁸⁶ Les anciens travailleurs interrogés ont confirmé que le personnel sud-africain de la société Africom était impliqué dans la prospection minière et avait engagé des locaux pour « creuser des trous autour de la concession » à la recherche de diamants.⁸⁷

Tableau 1: Actionnaires de Lonzo Natural Resources SARL

N°	Associés	%	Nombre des parts	Montant souscrit en CDF
1	AFRICOM COMMODITIES DRC SARL	30 %	300	6.000.000
2	FEED AFRICA SARL	25 %	250	5.000.000
3	JIVENTO GROUP SARL	30 %	300	6.000.000
	AGRI – KWANGO SARL	15 %	150	3.000.000
TOTAL		100%	1.000	20.000.000

Le statut actuel et les activités éventuelles de Lonzo Natural Resources SARL et des sociétés associées ne sont pas clairs. L'enregistrement officiel de la société présenté sur la capture d'écran ci-dessous a depuis été supprimé du site web du Guichet Unique pour la création d'entreprises géré par le gouvernement.⁸⁸

Guichet Unique de Création d'Entreprise
République Démocratique du Congo

Accueil > Actes des sociétés > Annonces > LONZO NATURAL RESOURCES SARL (LNR)

LONZO NATURAL RESOURCES SARL (LNR)
01-128-094504N

Publié le 22/12/2015 par *Benita*

La société a pour objet la prospection, la recherche, l'exploitation, le traitement et les opérations connexes dont la commercialisation, des substances minérales valorisables.

Elle peut, soit en République Démocratique du Congo, soit à l'étranger, faire toutes opérations commerciales, industrielles, minières et financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou de nature à lui procurer un avantage quelconque en vue de son développement.

Elle peut aussi s'intéresser par voie d'apport, souscription, fusion, participation financière ou sous toute autre forme dans les sociétés commerciales ayant un objet similaire ou connexe au sien ou de nature à faciliter ou à développer son objet social.



Le transport des produits agricoles jusqu'aux marchés est une contrainte majeure pour les paysans congolais

Un mauvais modèle basé sur de mauvaises hypothèses

« Le temps est venu de transformer l'agriculture congolaise d'un secteur de subsistance en un puissant moteur de développement économique global » déclarait le président Joseph Kabila Kabange lors de la célébration de la première récolte du parc de Bukanga Lonzo en mars 2015.⁸⁹

Il ne fait aucun doute qu'investir dans l'agriculture congolaise devrait être une priorité pour le pays, dont la population est en grande partie composée d'agriculteurs, alors que ce pays affiche l'un des pires bilans au monde en matière d'insécurité alimentaire et de sous-nutrition.⁹⁰ La déclaration de Joseph Kabila soulève toutefois deux grandes questions: premièrement, l'agriculture congolaise doit-elle vraiment être considérée comme un secteur de subsistance? Et deuxièmement, le parc agro-industriel est-il le bon modèle pour faire de l'agriculture un puissant moteur de développement pour la RDC?

DES IDÉES FAUSSES SUR L'AGRICULTURE CONGOLAISE

Considérer l'agriculture congolaise comme un secteur de subsistance est une erreur. La plupart des agriculteurs congolais produisent des cultures pour leur propre consommation et pour le marché. Cela a été très clairement documenté par une analyse détaillée de 2014 de l'alimentation et de l'agriculture en RDC, réalisée par le Programme alimentaire mondial, l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) et le gouvernement.⁹¹ L'étude fournit des informations importantes sur l'alimentation et l'agriculture dans le pays.

Elle constate premièrement que l'agriculture fournit 97% des revenus des ruraux congolais et que, en moyenne, les agriculteurs dépendent du marché pour plus de 42% de leurs besoins alimentaires. Les agriculteurs dépendent de leur propre production pour environ la moitié de leur consommation alimentaire et la grande majorité d'entre eux tirent leurs revenus de la vente de leurs cultures.⁹² Les agriculteurs dits de subsistance *vendent* donc leurs cultures, ce qui leur fournit les revenus nécessaires pour acheter d'autre nourriture et couvrir d'autres dépenses.

Ces conclusions au niveau national sont confirmées par les données fournies par le Ministère de l'Agriculture de la province du Kwilu, où se trouve Bukanga Lonzo. Selon les statistiques officielles, les agriculteurs locaux vendent environ les deux tiers de leur production sur le marché. La majeure partie de leur production est destinée à la capitale Kinshasa. Les contraintes auxquelles ils sont confrontés pour commercialiser leurs cultures sont nombreuses et incluent des infrastructures de transport et de stockage insuffisantes, des coûts de transport élevés et un manque de pouvoir de négociation avec les intermédiaires. Les entretiens conduits avec les agriculteurs locaux et le personnel des coopératives indiquent que les produits agricoles de la région de Bukanga Lonzo sont vendus à Kinshasa à un prix cinq à dix fois plus élevé que celui que les agriculteurs reçoivent pour leurs produits à la ferme. Au regard du soutien limité ou inexistant de l'État à la production et à la



commercialisation, des dures conditions de transport depuis les villages ruraux et des nombreuses contraintes auxquelles ils sont confrontés pour produire et vendre leurs produits,⁹³ les agriculteurs congolais devraient être considérés comme des entrepreneurs innovants et travailleurs.

Au regard du soutien limité ou inexistant de l'État à la production et à la commercialisation, des dures conditions de transport depuis les villages ruraux et des nombreuses contraintes auxquelles ils sont confrontés pour produire et vendre leurs produits, les agriculteurs congolais devraient être considérés comme des entrepreneurs innovants et travailleurs.

L'idée fautive que les agriculteurs sont arriérés et que l'agriculture doit évoluer vers le modèle industrialisé occidental semble être répandue parmi les politiciens et les décideurs congolais. La plateforme des ONG AgriCongo Alliance⁹⁴ note ainsi que « Même si 80% des politiciens à Kinshasa sont issus de familles paysannes, la plupart [...] des politiciens se retrouvent aujourd'hui totalement coupés de leurs racines. Pour eux, l'agriculture paysanne est synonyme de pauvreté et leur vision de l'agriculture est celle de la mécanisation, de la concentration des terres dans des concessions étendues, de la promotion de technologies agro-industrielles à l'échelle des grandes sociétés commerciales, voire du retour aux monocultures des plantations. »⁹⁵

La Banque mondiale a été à l'avant-garde de la promotion de cette vision trompeuse auprès des décideurs en RDC, tout comme dans le reste du continent.⁹⁶ Avec la BAD, elle a joué un rôle clé pour guider le développement agricole du pays vers de mauvaises « solutions » telles que les parcs agro-industriels.

LA FAUSSE BONNE SOLUTION DES PARCS AGRO-INDUSTRIELS

Le problème n'est pas pour les agriculteurs congolais de passer de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale, de devenir des entrepreneurs et de commencer à intégrer les marchés - ils le font déjà. La question doit plutôt être de savoir comment peut-on les aider à cultiver et à vendre leurs cultures, à obtenir des prix adéquats pour leurs produits et à augmenter leurs revenus afin qu'ils puissent investir et couvrir leurs besoins fondamentaux?

Les principales organisations paysannes de la RDC (COPACO, CONAPAC et UNAGRICO) ne rejettent pas complètement les parcs agro-industriels mais insistent pour que de telles initiatives soutiennent les petits exploitants au lieu des grandes entreprises.⁹⁷ Au lieu de prendre les terres aux paysans

pour développer la production industrielle, un parc agro-industriel devrait répondre aux besoins de ceux-ci, par exemple en facilitant l'accès à de bonnes semences et en assurant le transport, la transformation et la commercialisation des produits.⁹⁸

Il est totalement justifié de guider les investissements dans le secteur agricole de façon à accroître la production alimentaire nationale, réduire les importations de produits alimentaires (évaluées à plus d'un milliard de dollars par an),⁹⁹ créer une valeur ajoutée aux produits agricoles grâce à la transformation et à un meilleur accès aux marchés, et promouvoir le commerce entre zones rurales et urbaines. Ces investissements sont essentiels à la réduction de la pauvreté étant donné que la majorité de la population de la RDC est rurale¹⁰⁰ et impliquée dans l'agriculture, alors que les recettes publiques du pays dépendent fortement des industries extractives.¹⁰¹

Cependant, une évaluation objective des défis auxquels l'agriculture congolaise est confrontée n'aurait jamais dû conduire à la création d'un parc agro-industriel tel que Bukanga Lonzo.

Il est remarquable que le projet de création d'un parc agro-industriel n'ait été ni initié ni dirigé par le Ministère de l'Agriculture, mais directement par le Premier ministre de l'époque,¹⁰² ce qui explique certainement sa déconnexion avec la politique agricole du pays, discutée plus loin dans ce rapport.

Malgré ses nombreuses failles et son échec, le gouvernement congolais a l'intention de relancer le projet Bukanga Lonzo. En

Le gouvernement veut faire venir Monsanto et Caterpillar. Mais ces sociétés ne s'intéressent pas aux paysans.

— Paluku Mivimba Methusalem, Président de la CONAPAC-RDC

mai 2018, le Ministre congolais de l'économie, Joseph Kapika, annonçait le projet de relance du parc axé sur l'élevage.¹⁰³ Plus préoccupant, malgré l'échec total du projet pilote, le gouvernement a toujours l'intention de poursuivre son plan de créer 22 parcs agro-industriels dans tout le pays.¹⁰⁴ Les détails de ces parcs sont fournis dans le tableau 2 ci-dessous. Avec des surfaces allant de 1 000 à 150 000 hectares, ces projets couvriraient plus de 1,5 million d'hectares au total.¹⁰⁵ De plus, des parcs additionnels, non inclus dans la liste, sont également envisagés. Ainsi, en juin 2018, le gouvernement attribuait par exemple un contrat de construction à une entreprise privée pour un montant de 406 millions de FC (255 000 dollars)¹⁰⁶ pour le parc de Mbandaka, dans la province de l'Équateur.¹⁰⁷

Tableau 2: Parcs agro-industriels prévus en RDC par des partenariats public-privé¹⁰⁸

N°	Name	Province	Surface (ha)
1	Bukanga Lonzo	Kwango, Kenge region	80,000
2	Gbadolite	Equateur	77,000
3	Kindu	Maniema	150,000
4	Kinzau	Kongo Central, région de Mbanza Ngungu	1,000
5	Luiza	Lulua, région de Luiza	60,000
6	Muhala	Tanganyika Province, région de Kalemie	42,000
7	Mushie-Pentane	Bandundu	60,000
8	Nkundi	Kongo Central, région de Luozi	60,000
9	Ruzizi	Sud-Kivu	80,000
10	Takalama	Sud - Kivu, région de Fizi	4,500
11	Dibaya Lubwe	Kwilu, région d'Idiofa	48,000
12	Kimbinga	Kwilu, région de Bulungu	20,000
13	Tshela	Kongo Central, région de Tshela	22,000
14	Bumba	Mongala Bumba	110,000
15	Businga	Equateur	65,000
16	Mweka Kasai	Kasai , région de Mweka	82,500
17	Ngandajika	Kabinda, région de Ngandajika	78,000
18	Kaniama Kasese	Haut Lomami, région de Kaniama	106,500
19	Kasongo	Maniema, région de Kasongo	75,000
20	Lotokila	Tshopo	95,000
21	Yangambi	Tshopo	85,000
22	Lowa	Nord-Kivu	187,000
TOTAL			1,588,500

LA BANQUE MONDIALE ET LA BAD, CHEFS D'ORCHESTRE DES PARCS AGRO-INDUSTRIELS EN RDC

La Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) ont un rôle de premier plan dans la création des parcs agro-industriels en RDC.

Leur poids financier - ensemble, ils fournissent au pays une aide annuelle moyenne de 500 millions de dollars - en font des voix qui comptent.¹⁰⁹ La Banque mondiale est responsable de concevoir et de financer la stratégie pour les parcs agro-industriels à travers son projet de développement du pôle de croissance Ouest, d'un montant de 110 millions de dollars.¹¹⁰ La Banque est également responsable de la sélection des sites ainsi que des études de faisabilité et études techniques des parcs.¹¹¹

La Banque mondiale est responsable de concevoir et de financer la stratégie pour les parcs agro-industriels à travers son projet de développement du pôle de croissance Ouest, d'un montant de 110 millions de dollars. La Banque est également responsable de la sélection des sites ainsi que des études de faisabilité et études techniques des parcs.

Le projet de développement du pôle de croissance Ouest de la Banque, lancé en 2013, est axé sur le développement de l'agrobusiness en RDC. Ses différentes composantes comprennent l'infrastructure routière, le soutien à la



PARTNERS

This project is fully backed by the DRC government and has benefited from the experience of the following partners:



ABOUT ABP

The DRC Agricultural Business Parks are a public-private partnership bringing together the DRC government, private investors and multilateral donor institutions. They are Special Economic Zone for agricultural providing basic infrastructure and services for the development of production and agricultural processing services and products.

Capture d'écran du site agoparksdrc.com

production par les agriculteurs et les agro-industries, et les réformes réglementaires du Doing Business pour rendre le pays plus attractif aux investisseurs.¹¹² Alors que le projet finance des activités importantes telles que la construction d'infrastructures, il est censé apporter une aide équilibrée, aux agriculteurs (via leurs organisations) d'un côté et à l'agrobusiness de l'autre.¹¹³ Cependant, cet équilibre n'est que sur le papier, avec un biais évident en faveur de l'agriculture industrielle, étant donné que la Banque prescrit une politique de développement axée uniquement sur la promotion de l'investissement privé et de l'agrobusiness. La Banque ignore ainsi la nécessité de soutenir les mécanismes institutionnels, les politiques publiques et les investissements susceptibles de fournir un soutien durable aux agriculteurs. Ce à quoi pourrait ressembler une politique agricole efficace est abordé plus loin dans le rapport.

La BAD est l'autre principal contributeur et financeur du projet Bukanga Lonzo et des parcs agro-industriels.¹¹⁴ Elle avait initialement financé pour un million de dollars des études de faisabilité réalisées en 2014¹¹⁵ et a renouvelé son soutien au parc en 2018.¹¹⁶ La BAD prévoit également de financer et de mener de nouvelles études de faisabilité pour les parcs agro-industriels de Ngandajika, Kaniama Kasese et Mweka, avec un coût de plus de deux millions de dollars.¹¹⁷

Pour Bukanga Lonzo, en violation de ses propres principes opérationnels,¹¹⁸ la BAD a choisi d'ignorer la violation des principes de base en matière de consultation et de consentement libre, préalable et éclairé des populations locales. Dans le résumé de son étude d'impact environnementale et sociale publié en mai 2018, la BAD suggère qu'un processus approprié a été suivi pour l'acquisition de terres auprès des

communautés locales. Elle valide par exemple, que « après consultation [des communautés locales] ont signé des actes d'engagement portant cession de la terre à l'Etat qui ensuite l'a mise à la disposition du projet. »¹¹⁹ La BAD affirme également que les communautés locales sont « unanimes » à accepter le parc sur leurs terres.¹²⁰ Les recherches de terrain et les témoignages des villageois et chefs locaux contredisent clairement ces affirmations.

Travestir ainsi la réalité pour une institution internationale de développement telle que la BAD est choquant, qui plus est au regard du niveau de frustration et de colère qui peuvent être facilement évaluées lors d'une simple visite des communautés locales.

Mais la responsabilité de la Banque mondiale et de la BAD ne s'arrête pas là. Les deux institutions sont partenaires des *DRC Agricultural Business Parks*, un partenariat public-privé qui offre des terres et des fonds public aux sociétés souhaitant s'engager dans des parcs. Le site web qu'elles cofinancent (<http://agoparksdrc.com>) fait la publicité des terres offertes aux investisseurs potentiels comme « une opportunité unique d'investissement » et leur fournit des conseils juridiques et pratiques.

Avec le modèle de parc agro-industriel, la Banque mondiale encourage explicitement la RDC à donner la priorité à l'agriculture industrielle en affirmant que « se focaliser sur les grandes exploitations commerciales présente l'avantage de traiter simultanément de nombreuses contraintes afin de promouvoir une croissance plus rapide dans un environnement difficile ». ¹²¹ Pour la Banque, le pays a besoin d'une « révolution verte qui poursuivrait une double approche: (i) permettre aux petits exploitants traditionnels de passer de



Agricultrices désherbant les champs de manioc autour du parc

l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale; et ii) promouvoir les investissements privés dans l'agriculture commerciale en utilisant des technologies modernes axées sur la mécanisation et la transformation pour les marchés nationaux et régionaux. »¹²²

Cette promotion de l'agriculture industrielle va de pair avec une pression continue à conduire des réformes pro-business afin d'être plus attractif aux investisseurs étrangers via les différents services de conseil de la Banque. Le service de conseil en investissement à l'étranger de la Banque (Foreign Investment Advisory Service (FIAS)) a aidé la RDC à mettre en place un nouveau code des investissements qui a conduit à la création de son Agence nationale de promotion des investissements (ANAPI) en 2002. La Banque finance l'ANAPI, qui sert de guichet unique aux investisseurs - enregistrement des entreprises, fourniture de services de conseil et d'incitations douanières et fiscales.¹²³

La vision de la Banque repose essentiellement sur l'hypothèse que l'investissement étranger se traduira par une croissance économique, qui entraînera une réduction de la pauvreté.¹²⁴ Cependant, il reste à démontrer comment de tels investissements résulteraient effectivement en une réduction de la pauvreté et l'amélioration de la vie des Congolais. Il est évident que des décennies d'investissements étrangers dans le pays, qu'ils soient dans les industries extractives ou dans les grandes plantations agricoles, n'ont pas amené le développement escompté en RDC. Au contraire, l'impact

désastreux des grands projets agricoles existants, tels que les plantations de palmiers à huile, est bien documenté. Par exemple, la pauvreté et la faim sont généralisées et s'aggravent autour des plantations de palmiers à huile de l'entreprise canadienne Feronia Inc. dans les provinces de Tshopo et de l'Equateur en raison du manque de terres pour les paysans locaux et des conditions de travail misérables pour les travailleurs.¹²⁵



Préparation de la farine de manioc



À quoi ressemblerait une politique agricole adéquate?

En 2009, le gouvernement publiait sa Note de politique agricole,¹²⁶ qui donnait une vision détaillée du développement agricole du pays et des mesures à prendre pour mettre en œuvre cette vision. Les objectifs clés de cette politique étaient les suivants:

- améliorer l'accès au marché et la valeur ajoutée de la production agricole;
- améliorer la productivité du secteur agricole (production alimentaire, horticulture, légumes, poisson et bétail);
- promouvoir des systèmes financiers décentralisés adaptés aux activités du secteur agricole;
- renforcer les capacités techniques et organisationnelles des institutions publiques et privées qui soutiennent la production;
- soutenir l'organisation du monde rural en structures auto-gérées;
- soutenir la promotion de technologies appropriées pour réduire les difficultés et augmenter les revenus des familles rurales;
- améliorer l'accès aux services sociaux de base (eau potable, santé, etc.);
- améliorer les infrastructures socio-économiques de base.

Regardez au Kivu, les cultures d'exportation telles que le café, le cacao ou le quinquina sont toutes produites par les agriculteurs familiaux de manière efficace et durable. Alors, pourquoi veulent-ils établir des plantations industrielles?

—Paluku Mivimba Methusalem, Président de la CONAPAC-RDC

Deux ans plus tard, en décembre 2011, une loi sur l'agriculture était promulguée afin de mettre en œuvre cette politique pour stimuler l'agriculture et organiser le soutien public au secteur.¹²⁷ Sept ans plus tard, les organisations paysannes congolaises dénoncent le fait que la loi n'a toujours pas été appliquée, la plupart des décrets et mesures nécessaires à son application n'ayant pas été élaborés.¹²⁸ En juillet 2018, seuls trois des 16 décrets attendus par le gouvernement avaient été publiés. Les plus importants de ces trois décrets exonèrent de taxes les importations d'intrants agricoles, tels que les engrais et les pesticides.¹²⁹

Il est très étonnant que la priorité donnée à la création de parcs agro-industriels ignore complètement la propre politique agricole du gouvernement et va à l'encontre de ce que préconisent les organisations paysannes et les experts agricoles. Alors que le gouvernement et ses donateurs ont dépensé et continuent de dépenser des sommes considérables d'argent public pour soutenir les parcs agro-industriels (92 millions de dollars rien que pour Bukanga Lonzo),¹³⁰ il convient de se demander pourquoi les fonds publics n'ont pas été utilisés pour financer la politique agricole qui avait été conçue et convenue entre le gouvernement et les acteurs du secteur.

Ce rapport détaille les leçons à tirer de la débâcle de Bukanga Lonzo. Alors que ce premier parc a été conçu comme un projet pilote, bon nombre des problèmes identifiés ne constituent pas des erreurs qui peuvent être corrigées ou des ajustements qui peuvent être apportés, mais ont toutes les chances de se reproduire lors de la création de tout futur parc. Ceux-ci incluent:

- La priorité donnée à l'agriculture industrielle, qui ne résout pas les problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs et le secteur agricole congolais dans son ensemble, mais leur prend leurs terres et des ressources naturelles vitales, compromettant leur moyens de subsistance;
- De tels grands projets augmentent les possibilités de corruption et de mauvaise gestion des importantes ressources publiques qui leurs sont allouées;
- Le manque de considération accordée aux ruraux pauvres, l'absence d'état de droit et un système juridique défaillant qui favorise les violations des droits de l'homme et l'accaparement des terres autour de tels projets;
- La richesse des ressources minérales de la RDC qui amène des intérêts étrangers à entreprendre des projets miniers sous couvert d'agriculture.

Il est grand temps que le gouvernement congolais, et ses partenaires, la Banque mondiale et la BAD, tirent réellement les leçons de la débâcle de Bukanga Lonzo et mettent un terme au projet de développement de nouveaux parcs dans le pays. On sait déjà quoi faire pour le développement agricole du pays, puisque c'est inscrit dans la politique agricole et les demandes des organisations paysannes. Le financement est là, avec des revenus publics importants provenant des industries extractives et de l'aide internationale. Ce qui manque est la volonté du gouvernement, car c'est bien à lui qu'incombe de changer de stratégie, et de financer et mettre en œuvre une politique agricole digne de ce nom, qui permettra effectivement au pays de mettre fin à la faim et à la pauvreté.

Références

- 1 Parc Bukanga Lonzo, <http://www.parcagro.com/index.php/fr> (visité le 20 septembre 2018).
- 2 Ernest & Young. *Rapport d'audit du projet de mise en place du parc agroindustriel de Bukanga Lonzo*. 2015. <https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/ernst-young-auditbukanga-lonzo.pdf> (visité le 20 septembre 2018).
- 3 "RDC : le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo produit 20.000 tonnes de maïs pour la première récolte." *Congo Synthèse*. 7 mars 2015 https://www.congosynthese.com/news_reader.aspx?Id=10444 (visité le 20 septembre 2018).
- 4 Ross, A. "Congo faces \$20 mln arbitration claim over failed farming project." *Reuters*, 5 juillet 2018, <https://af.reuters.com/article/commoditiesNews/idAFL8N1U13EI> (visité le 26 novembre 2018).
- 5 Ross, A. "Africa's green revolution stumbles at Congo project to solve food shortages." *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/us-congo-agriculture/africas-green-revolution-stumbles-at-congo-project-to-solve-food-shortages-idUSKCN1IN0I> (visité le 26 novembre 2018).
- 6 Le rapport d'audit d'Ernest & Young audit fournit la liste des produits chimiques utilisés. Ernest & Young, *Rapport d'audit du projet de mise en place du parc agroindustriel de Bukanga Lonzo*. *Op. cit.*
- 7 *Ibid.*
- 8 Interview avec d'anciens travailleurs du parc, 23 juin 2018.
- 9 Guichet Unique de Création d'Entreprise Lonzo Natural Resources SARL Statuts. 2015. <https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/registration-lnr-sarl.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 10 Les Parcs agro-industriels en RD Congo: Positions des organisations paysannes congolaises et de l'Alliance AgriCongo, septembre 2014. <https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2014/11/s2-PAI-plaidoyer-AgriCongo.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 11 Voir par exemple Banque Mondiale. *DRC, Western Growth Poles*. <http://projects.worldbank.org/P124720/dem-rep-congo-western-growth-poles?lang=en> (visité le 26 novembre 2018).
- 12 Voir Mousseau, F. *The Highest Bidder Takes it All: The World Bank's Scheme to Privatize the Commons*. The Oakland Institute, 2019. <https://www.oaklandinstitute.org/highest-bidder-takes-all-world-banks-scheme-privatize-commons> (visité le 5 février 2019).
- 13 Les deux institutions sont partenaires des DRC Agricultural Business Parks, un partenariat public-privé qui offre des terres et de l'argent public aux sociétés souhaitant s'engager dans des parcs. Le site web qu'ils cofinancent (<http://agroparksdrc.com>) fait la publicité des terrains mis à la disposition des investisseurs potentiels et leur fournit des conseils juridiques et pratiques.
- 14 African Development Fund. OSAN Department. *Feasibility Study for the Development of Ngandajika, Kaniama, Kasese and Mweka Agro-industrial parks (DS-AIP) Terms of Reference*. Juillet 2016. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/DRC-Approved_Feasibility_Study_for_the_Development_of_Ngandajika_Kaniama....pdf (visité le 26 novembre 2018).
- 15 République Démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, *Note de Politique Agricole*. Avril 2009, <https://lavoixdupaysancongolais.files.wordpress.com/2012/02/rdc-note-de-politique-agricole-2009.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 16 République Démocratique du Congo. *Loi N° 11/022 du 24 Décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture*, Article 18. <https://leganet.cd/Legislation/Droit%20economique/Agriculture/RDC%20-%20Loi%20agriculture%20principes%20fondamentaux-%2024%2012%202011.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 17 UNDP. "About the DRC". <http://www.cd.undp.org/content/rdc/en/home/countryinfo.html> (visité le 26 novembre 2018).
- 18 US Department of State. Bureau of African Affairs. "U.S. Relations With Democratic Republic of the Congo." Factsheet. 10 octobre 2018. <https://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/2823.htm> (visité le 26 novembre 2018).
- 19 Banque Mondiale. *Project Appraisal Document on a Proposed Grant in the Amount of SDR 72.9 million (US\$ 110 million equivalent) to the Democratic Republic of Congo for a Western Growth Poles Project*. 15 mai 2013. <http://documents.worldbank.org/curated/en/305331468026435374/pdf/PAD2020PADoP12010Box377300BooOUOo9o.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 20 Voir par exemple "DR Congo: Cursed by its natural wealth." *BBC*. 9 octobre 2013. <https://www.bbc.com/news/magazine-24396390> (visité le 26 novembre 2018).
- 21 *Ibid.*
- 22 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018. Building climate resilience for food security and nutrition*. 2018. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO. <http://www.fao.org/3/l9553EN/l9553en.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 23 UNDP. *Human Development Indices and Indicators: 2018 Statistical Update Briefing note for countries on the 2018 Statistical Update Congo (Democratic Republic of the)*. 2018. http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/COD.pdf (visité le 26 novembre 2018).
- 24 République Démocratique du Congo. Agence Nationale pour la Promotion des Investissements. *Fiche Technique Agriculture*. <https://www.investindrc.cd/fr/secteurs/agriculture> (visité le 26 novembre 2018).
- 25 Banque Mondiale. "Rural Population." <https://data.worldbank.org/indicator/sp.rur.totl.zs> (visité le 26 novembre 2018).
- 26 US Department of State. Bureau of Economic and Business Affairs. *Investment Climate Statements for 2018. DRC*. <https://www.state.gov/e/eb/rls/othr/ics/investmentclimatestatements/index.htm#wrapper> (visité le 26 novembre 2018).
- 27 République Démocratique du Congo. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, *Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2014 – 2020*. Septembre 2013. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/cng146463.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 28 *Ibid.*
- 29 *Ibid.* p vi; voir aussi République Démocratique du Congo. Agence Nationale pour la Promotion des Investissements. *Op. cit.*
- 30 *Ibid.*
- 31 Parc Bukanga Lonzo. *Op. cit.*
- 32 Vidéo du parc Bukanga Lonzo. <https://youtu.be/X3TdZU6FRCo> (visité le 26 novembre 2018).
- 33 *Ibid*; voir aussi SOS Faim. Étude de cas - La Banque mondiale en République Démocratique du Congo (RDC) - Les parcs agro-industriels, la réponse à tous les maux de la RDC ? Mai 2016. <http://www.toustrompes.be/wp-content/uploads/2016/04/Fiche-RDC.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 34 *Ibid.*
- 35 Bukanga Lonzo parc. *Op. cit.*
- 36 "RDC: le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo produit 20.000 tonnes de maïs pour la première récolte." *Congo Synthèse*. March 25, 2015. https://congosynthese.com/news_reader.aspx?Id=10444 (visité le 26 novembre 2018).
- 37 Interview avec consultant BAD, 30 juin 2018.
- 38 Voir la vidéo sur <https://youtu.be/X3TdZU6FRCo>; voir aussi SOS Faim, *Op. cit.*
- 39 Patel, H., Clark, M., Meyer, I & A. Piers. *Bukanga Lonzo Agricultural Development (DRC). Feasibility of Agricultural Potential for Agricultural Business Park, Bandundu, Democratic Republic of Congo*. The Creative Axis, The Studio D5 and Agri Africa. 2 février 2014. p 47.
- 40 Interview avec d'anciens travailleurs du parc, 23 juin 2018.
- 41 Ross, A. "Africa's green revolution stumbles at Congo project to solve food shortages." *Op. cit.*
- 42 *Ibid.*



- 43 Interview avec d'anciens travailleurs du parc, 23 juin 2018.
- 44 Voir interview d'Ida Kamonji en 2015 sur <https://www.youtube.com/watch?v=gQZZw6FruE8> et la mise à jour de septembre 2017 sur <https://www.youtube.com/watch?v=ySnMogsc6FA> (visité le 26 novembre 2018).
- 45 Ross, A. "Africa's green revolution stumbles at Congo project to solve food shortages." *Op. cit.*
- 46 Ross, A. "Congo faces \$20 mln arbitration claim over failed farming project." *Op. cit.*
- 47 Ross, A. "Africa's green revolution stumbles at Congo project to solve food shortages." *Op. cit.*
- 48 "Parc Agro-Industriel de Mbandaka, Plus de 406 Millions de FC Disponibles." *Le Maximum*. July 27, 2018. <https://lemaximum.cd/parc-agro-industriel-de-mbandaka-plus-de-406-millions-de-fc-disponibles/> (visité le 26 novembre 2018).
- 49 Banque Africaine de Développement. *Résumé de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale*. Mai 2018. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Environmental-and-Social-Assessments/RDC_-_Programme_d%20E2%80%99Appui_au_Parc_Agro-Industriel_de_Bukanga_Lonzo_-_PAPAI-BL.pdf (visité le 26 novembre 2018). Les villageois de Baringa Ngasi parlent quant à eux de 13 villages affectés.
- 50 Réunion avec la communauté à Baringa Ngasi, 24 juin 2018.
- 51 Le site web <http://africom.co/> est désactivé depuis 2017. Il est cependant accessible via web archive <http://web.archive.org/web/20161014004551/http://africom.co/index.php/en/companies/parc-agro-en>
- 52 Réunion avec la communauté à Baringa Ngasi, 24 juin 2018, interview avec l'administration locale et des représentants religieux, 23 juin 2018.
- 53 Voir note 51.
- 54 Interview 20 juin 2018.
- 55 Interview 24 juin 2018.
- 56 Communauté des ressortissants du secteur de Bukanga-Lonzo. *Mémoire à l'intention de son excellence Joseph Kabila Kabange, Président de la République Démocratique du Congo*. Décembre 2014.
- 57 Interview 25 juin 2018.
- 58 Procès verbal de la réunion avec les conseillers de la primature Monsieur Maswa et des chefs de terre de Bukanga Lonzo et leurs experts. 6 janvier 2015.
- 59 République Démocratique du Congo. *Loi N° 73-021 du 20 juillet 1973 Portant Régime Général Des Biens, Régime Foncier et Immobilier et Régime des Sûretés Telle que Modifiée et Complétée par la Loi N° 80-008 du 18 juillet 1980*. Articles 193 and 194.
- 60 République Démocratique du Congo. *Loi N° 11/022 du 24 Décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture*, Article 18. <https://leganet.cd/Legislation/Droit%20economie/Agriculture/RDC%20-%20Loi%20agriculture%20principes%20fondamentaux-%2024%2012%202011.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 61 République Démocratique du Congo. *Loi N° 73-021 du 20 juillet*. *Op. cit.*
- 62 *Ibid.*
- 63 Réunion avec la communauté à Baringa Ngasi, 24 juin 2018.
- 64 Interview 24 juin 2018.
- 65 Banque Mondiale. *Project Appraisal Document on a Proposed Grant in the Amount of SDR 72.9 million (US\$ 110 million equivalent) to the Democratic Republic of Congo for a Western Growth Poles Project*. *Op. cit.* p. 5.
- 66 L'audit Ernest & Young mentionne 428 staff dont 14 expatriés. Les autres sources sont le site web du parc Bukanga Lonzo <http://www.parcagro.com/index.php/fr> (visité le 20 septembre 20, 2018) et les interviews avec les anciens travailleurs du parc du 23 juin 2018.
- 67 Réunion avec la communauté à Baringa Ngasi, 24 juin 2018.
- 68 Interview 24 juin 2018.
- 69 Voir note 51.
- 70 *Ibid.*
- 71 Ross, A. "Congo faces \$20 mln arbitration claim over failed farming project." *Op. cit.*
- 72 Voir note 51.
- 73 Ernest & Young. *Rapport d'audit du projet de mise en place du parc agroindustriel de Bukanga Lonzo*. Au taux standard recommandé par Monsanto d'1.5 litres par ha, cette quantité peut couvrir 40,000 ha pour une saison. <https://www.monsanto-ag.co.uk/roundup/roundup-amenity/application-information/sprayers-and-water-volumes/> (visité le 26 novembre 2018).
- 74 Levin, S. et C. Gillam, "'The world is against them': new era of cancer lawsuits threaten Monsanto." *The Guardian*, 8 octobre 2018. <https://www.theguardian.com/science/2018/oct/07/monsanto-trial-cancer-appeal-glyphosate-chemical> (visité le 26 novembre 2018).
- 75 Moloney, A. "Trouble from the sky." *The Guardian*, 8 juillet 2005, <https://www.theguardian.com/world/2005/jul/08/outlook.development> (visité le 26 novembre 2018); voir aussi Camacho, A. and D. Mejía, The health consequences of aerial spraying illicit crops: The case of Colombia, *Journal of Health Economics* Volume 54. Juillet 2017, p 147-160. <https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2017.04.005> (visité le 26 novembre 2018).
- 76 Moloney, A. "Trouble from the sky." *Op. cit.*; voir aussi *Irresponsible Investment: Agric's Broken Development Model in Tanzania*. The Oakland Institute, 2015 https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/OI_Report_Irresponsible_Investment.pdf (visité le 26 novembre 2018).
- 77 Ernest & Young. *Rapport d'audit du projet de mise en place du parc agroindustriel de Bukanga Lonzo*. *Op. cit.*
- 78 Zoomeco. "RDC : LICOCO demande au PGR de se saisir du dossier Bukangalonzo !" 9 décembre 2017, <https://zoom-eco.net/finance/rdc-licoco-demande-au-pgr-de-se-saisir-du-dossier-bukangalonzo/> (visité le 26 novembre 2018).
- 79 *bid.*
- 80 Interview avec d'anciens travailleurs du parc, 23 juin 2018.
- 81 Interview avec consultant BAD, 30 juin 2018.
- 82 Interview avec agronome local, 25 juin 2018.
- 83 Interview avec d'anciens travailleurs du parc, 23 juin 2018.
- 84 *Ibid.*
- 85 Statuts de l'entreprise AGRI LONZO. <https://ecitydoc.com/download/entre-les-soussignes-agri-kwango-sarl-societe-de-.pdf> (visité le 20 septembre 2018).
- 86 Statuts de l'entreprise Lonzo Natural Resources SARL. *Op. cit.*
- 87 Interview avec d'anciens travailleurs du parc, 23 juin 2018.
- 88 Guichet Unique de Création d'Entreprise. <https://guichetunique.cd/> (visité le 20 septembre 2018).
- 89 Congo Synthèse. "RDC : le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo produit 20.000 tonnes de maïs pour la première récolte." 7 mars 2015. https://www.congosynthese.com/news_reader.aspx?id=10444 (visité le 20 septembre 2018).
- 90 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2018. *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018*. p 118. *Op. cit.*
- 91 PAM. *Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA). République démocratique du Congo*. 2014. P 37. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CFSVA%20for%20DRC_WFP_IFPRI_FR_Final_Released_VF_12062014_light.pdf (visité le 26 novembre 2018).
- 92 *Ibid.* P 14 et 40.
- 93 Voir par exemple Lebailly, P., Michela, B and R. Ntotot. "Quel développement agricole pour la RDC? ", *Conjonctures Congolaises*. 2014 : 55. Local villagers in Baringa Ngasi indicate a total of 13 impacted villages. *Op. cit.*
- 94 L'Alliance est une plateforme d'ONGs belges qui promettent l'agriculture durable par les agriculteurs familiaux en RDC. <https://www.agricongo.net> (visité le 26 novembre 2018).

- 95 Van Hoof, F. 2011. *Changer l'agriculture congolaise en faveur des familles paysannes. Des dynamiques paysannes dans les différentes provinces de la RDC.* Alliance Agrico.
- 96 Voir les rapports de l'Oakland Institute <https://www.oaklandinstitute.org/our-land-our-business>.
- 97 Les Parcs agro-industriels en RD Congo: Positions des organisations paysannes congolaises et de l'Alliance AgriCongo, *Op. cit.*
- 98 Van Hoof, F. *Changer l'agriculture congolaise en faveur des familles paysannes. Des dynamiques paysannes dans les différentes provinces de la RDC.* *Op. cit.*
- 99 US Department of State. Bureau of Economic and Business Affairs. *Investment Climate Statements for 2018.* *Op.cit.*
- 100 Banque Mondiale. "Rural Population." *Op. cit.*
- 101 Encyclopedia Britannica. <https://www.britannica.com/place/Democratic-Republic-of-the-Congo/Economy> (visité le 26 novembre 2018).
- 102 Patel, H., Clark, M., Meyer, I & A. Piers. Bukanga Lonzo Agricultural Development (DRC). Feasibility of Agricultural Potential for Agricultural Business Park, Bandundu, Democratic Republic of Congo. *Op. cit.* p. 4.
- 103 Ross, A. "Africa's green revolution stumbles at Congo project to solve food shortages." *Op. cit.*
- 104 Parc Bukanga Lonzo. *Op. cit.*; voir aussi la vidéo "RDC: Le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo, rumeur et réalité." <https://www.youtube.com/watch?v=1nkD7qEylNY> (visité le 26 novembre 2018).
- 105 République Démocratique du Congo. Agence Nationale pour la Promotion des Investissements. *Fiche Technique Agriculture.* *Op. cit.*
- 106 République Démocratique du Congo. Autorité de régulation des marchés publics. *Attribution provisoire du Marche Relatif a la Construction d'un Parc Agro-pastoral Industriel a Mbandaka dans la province de l'Equateur a la Societe Serru-Top.* <http://www.armp-rdc.org/index.php/fr/attributions-travaux/4137-attribution-provisoire-du-marche-relatif-a-la-construction-d-un-parc-agro-pastoral-industriel-a-mbandaka-dans-la-province-de-l-equateur-a-la-societe-serru-top> (visité le 26 novembre 2018).
- 107 "Après Bukanga-Lonzo, voici le parc agroindustriel de Mbandaka." *Business et Finances*, 7 août 2018. <http://business-et-finances.com/apres-bukanga-lonzo-voici-le-parc-agroindustriel-de-mbandaka/> (visité le 26 novembre 2018); "Parc Agro-Industriel de Mbandaka, Plus de 406 Millions de FC Disponibles." *Le Maximum.* *Op.cit.*
- 108 Liste établie par la consolidation de deux sources gouvernementales <https://www.investindrc.cd/fr/secteurs/agriculture> et <http://agroparksrdc.com/abp/> (visité le 26 novembre 2018).
- 109 OECD stats. <https://stats.oecd.org/> (visité le 26 novembre 2018).
- 110 Banque Mondiale. *DRC: Western Growth Poles Project IDA Grant Number No. H860-ZR Amendment to the Financing Agreement*, septembre 2015. <http://documents.worldbank.org/curated/en/374511468248431731/pdf/RAD1252836184.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 111 Banque Mondiale. *Implementation Status & Results Report, Dem Rep Congo - Western Growth Poles (P124720)*. 10 avril 2016, p. 2. <http://documents.worldbank.org/curated/en/619271468263103246/pdf/ISR-Disclosable-P124720-04-10-2016-1460336050223.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 112 *Ibid.*
- 113 Banque Mondiale. *Implementation Status & Results Report DRC - Western Growth Poles (P124720)*. Juin 2018. <http://documents.worldbank.org/curated/en/52982153028334408/pdf/Disclosable-Version-of-the-ISR-Dem-Rep-Congo-Western-Growth-Poles-P124720-Sequence-No-10.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 114 Voir Banque Africaine de Développement. *Résumé de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale*. Mai 2018, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Environmental-and-Social-Assessments/RDC_-_Programme_d%27E2%80%99Appui_au_Parc_Agro-Industriel_de_Bukanga_Lonzo_-_PAPAI-BL.pdf (visité le 26 novembre 2018).
- 115 "La RDC Devrait Payer 20 Millions de Dollars pour le Projet Agricole Rate de Bukanga Lonzo." *Politico*. 7 juillet 2018. <https://www.politico.cd/grand-angle/agriculture/2018/07/07/la-rdc-devrait-payer-20-millions-de-dollars-pour-le-projet-agricole-rate-de-bukanga-lonzo.html> (visité le 26 novembre 2018).
- 116 Banque Africaine de Développement. *République Démocratique du Congo: Programme d'Appui au Parc Agro-industriel de Bukanga Lonzo (PAPAI-BL); Résumé du Plan d'Action de Réinstallation.* *Op. cit.*
- 117 African Development Fund. OSAN Department. *Feasibility Study for the Development of Ngandajika, Kaniama, Kasese and Mweka Agro-industrial parks (DS-AIP) Terms of Reference.* *Op. cit.*
- 118 Banque Africaine de Développement. Quality Assurance and Results Department Compliance and Safeguards Division. *Safeguards and Sustainability Series Volume 1 - Issue 1 (Dec. 2013), Banque Africaine de Développement's Integrated Safeguards System Policy statement and operational safeguard.*
- 119 Banque Africaine de Développement. *Résumé de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.* *Op.cit.*
- 120 Banque Africaine de Développement. *République Démocratique du Congo: Programme d'Appui au Parc Agro-Industriel de Bukanga Lonzo (PAPAI-BL); Résumé du Plan d'Action de Réinstallation.* *Op. cit.*
- 121 Banque Mondiale. *Project Paper on a Proposed Additional Credit in the Amount of SDR 55.80 Million (US\$75 Million equivalent) to the Democratic Republic Of Congo For The Agriculture Rehabilitation and Recovery Project.* 28 février 2017. P 7 <http://documents.worldbank.org/curated/en/602341488822374259/pdf/DRC-PP-03032017.pdf> (visité le 26 novembre 2018).
- 122 *Ibid*; voir aussi Banque Mondiale. *Projects and Operations, "Dem. Rep. Congo - Western Growth Poles."* <http://www.worldbank.org/projects/P124720/dem-rep-congo-western-growth-poles?lang=en> (visité le 20 juillet 2014).
- 123 Banque Mondiale. "Democratic Republic of Congo. Overview." <http://www.worldbank.org/en/country/drc/overview#3> (visité le 26 novembre 2018).
- 124 Voir par exemple Banque Mondiale. *Global Investment Competitiveness Report 2017/2018: Foreign Investor Perspectives and Policy Implications.* Washington, DC: 2018. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.
- 125 RIAO-RDC, GRAIN, FIAN Germany, urgewald, WRM, CCFD-Terre Solidaire, CNC-D-11.11.11, FIAN Belgium, SOS Faim, Oxfam Solidarité/teit, Entraide et Fraternité, AEFJN (Belgium), The Corner House (UK), Global Legal Action Network. *DRC communities file complaint with German development bank to resolve century-old land conflict with palm oil company.* novembre 2018 (visité le 26 novembre 2018). <https://www.grain.org/article/entries/6063-drc-communities-file-complaint-with-german-development-bank-to-resolve-century-old-land-conflict-with-palm-oil-company> (visité le 26 novembre 2018).
- 126 République Démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, *Note de Politique Agricole.* *Op. Cit.*
- 127 République Démocratique du Congo. *Loi N° 11/022 du 24 Décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs a l'agriculture*, Article 18. *Op. Cit.*
- 128 Conapac. "La CONAPAC interpelle en urgence le gouvernement et le parlement sur l'avenir de la loi agricole et ses mesures d'application." 10 juillet 2018. <http://www.conapacrdc.org/index.php?article=133> (visité le 26 novembre 2018).
- 129 *Ibid.*
- 130 Ernest & Young. *Rapport d'audit du projet de mise en place du parc agroindustriel de Bukanga Lonzo.* *Op. Cit.*





The Foundation

Work

Download

Contact Us

[Home](#) [About Us](#) [Business Parks](#) [Invest](#) [Agriculture in DRC](#) [Photos Gallery](#)



A Unique Investment Opportunity!

This innovative project will dramatically increase agricultural production in one of the most fertile countries in the world.

